

Image not found or type unknown



Mon ex patron a pris la commission dans l'immobilier au black

Par **justiced**, le **28/09/2015** à **23:52**

Bonjour tout le monde,

Je suis désemparée, après la signature de l'acte authentique, mon ex patron ne travaillant plus avec lui veut me payer une commission moins importante que celle du mandat et de la fiche du bien qui est dans le logiciel de l'entreprise.

J'ai comme preuve le mandat et la fiche qui dit que la commission de l'agence est de 24 000 euros, il a indiqué sur le compromis 18 000. J'ai 13 pour cent de cette somme. Habitué à s'arranger au black, je suis quasi certaine qu'il a pris les 6000 au black. Que dois je faire svp? Aidez moi svp?